

**Equipe de France  
ou équipe des Antilles :  
le sport de haut niveau  
comme espace d'identification multiple**

**Fred Reno**

Professeur de science politique  
Université des Antilles et de la Guyane  
Email : fred.reno@univ-ag.fr

**Revue française de Géopolitique, Outre-Terre,  
*Des Peuples et des jeux, Géopolitique du sport*  
N° 8 (pp.235-248)**



**Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale**

Université des Antilles et de la Guyane  
UFR de Droit et d'Economie  
Campus de Fouillole B.P. 270  
97157 Pointe-à-Pitre cedex  
Tél/Fax : 0590 48 32 78  
<http://calamar.univ-ag.fr/cagi>

Equipe de France ou équipe des Antilles ? Intitulé surprenant, voire provocateur au regard des relations juridiques et politiques qui lient les Antilles et la France.

En effet, la Guadeloupe et la Martinique sont des collectivités françaises, situées dans les Amériques, auxquelles s'applique le droit commun depuis la loi dite d'assimilation de 1946.

A l'évidence, la question n'est pas d'ordre juridique. Les Antillais sont des citoyens français. Toute équipe composée d'Antillais est donc nécessairement française.

En réalité, il s'agit d'apprécier ici, par delà l'importance quantitative des originaires des Antilles, l'impact de leur présence en équipe de France et le sens qu'il donne à leur participation dans l'élite de l'athlétisme français. Cette « omniprésence » ne laisse pas indifférent et provoque les commentaires les plus divers. Lors d'une visite en Guadeloupe, le 28 février 2004 le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, n'a pas hésité à dire que les sportifs antillais font la fierté de la France. Citant pêle-mêle Lilian Thuram, Thierry Henry, Marie-Josée Perec, attribuant même des origines antillaises à David Trézéguier il s'est demandé ce que serait l'équipe de France sans les Antillais. C'est d'ailleurs la question que se posent beaucoup d'observateurs étrangers et métropolitains et vraisemblablement certains responsables sportifs. A la fois admiratifs et secrètement interloqués, ils constatent la place croissante occupée par ces français d'outre-mer différents par leur couleur et par leur culture. Antoine Chérubin ancien entraîneur national et seul « ultramarin » à avoir accédé à la fonction de directeur technique national adjoint rapporte une anecdote très significative sur l'étonnement que suscitent parfois les « tricolores noirs » :

« j'ai été fier à Los Angeles quand on m'a dit mais où est l'équipe de France ? C'était quatre filles noires ! Je leur ai dit, eh ! mais, elle est là !, l'équipe de France est là ! C'est pas des gens qui vivent en France, elles sont entraînées en Guadeloupe <sup>1</sup> ».

Comment comprendre cette prégnance antillaise dont les commentaires qui précèdent révèlent la portée ? Ce regard extérieur, s'accompagne-t-il d'un sentiment d'appartenance à une entité ? Autrement dit les Guadeloupéens et les Martiniquais forment-ils une communauté permanente dans la délégation renouvelée qui représente la France dans les compétitions internationales ? C'est précisément l'objet du présent article que de se pencher sur la formation d'une « équipe antillaise » au sein de l'équipe de France. Si l'on écarte les considérations juridiques, les

---

<sup>1</sup> Entretien avec Antoine Chérubin, ancien entraîneur national puis, directeur technique national adjoint, 18/02/2004, Creps de Guadeloupe.

ressorts de cette « équipe antillaise » si elle existe, seraient d'ordre sociohistorique et renverraient d'abord au sentiment d'appartenance à un groupe.

Pour comprendre l'ascension de ces ultramarins, il convient d'abord de saisir la place occupée par l'athlétisme dans leurs régions d'origine et dans l'imaginaire de nombreux guadeloupéens et martiniquais. Comme d'autres disciplines sportives et peut-être plus que les autres, l'athlétisme est devenu un espace de promotion et de mobilité pour les originaires des dépendances françaises, dont certains en ont fait un terrain d'affirmation identitaire.

Mais contrairement aux idées reçues, les départements d'outre-mer constituent de moins en moins des référents directs pour les athlètes. Comme si s'était construite, dans le sport, cette troisième île dont parle Alain Anselin à propos de l'immigration antillaise en France<sup>2</sup>. Sans renier leur antillanité les athlètes la vivent indépendamment d'un enracinement géographique. Dès lors à la dimension symbolique dans laquelle se reconnaissent les premières générations d'athlètes s'ajoutent d'autres considérations révélatrices d'après Jacques Rousseau<sup>3</sup> de la « modernité » individualiste des Antillais de l'équipe de France

## **I. L'émergence d'un « référentiel communautaire antillais »**

Au fil des années les Antillais ont construit, au sein du sport français de haut niveau, ce que l'on pourrait appeler un référentiel<sup>4</sup>. C'est à dire un ensemble de représentations qui conditionnent la perception que les athlètes ont d'eux-mêmes et du système sportif dans lequel ils se situent. Ce référentiel qui influence à son tour les représentations extérieures est, en quelque sorte, une grille de lecture du réel dont tous les acteurs n'ont pas, nécessairement, une claire conscience.

Il repose pour l'essentiel sur une histoire au cours de laquelle l'athlétisme devient peu à peu un lieu d'investissement symbolique important pour les départements français d'Amérique. Comme partie d'un système, ce référentiel est conforté de l'extérieur par une reconnaissance des athlètes par les autorités à travers notamment la cooptation de certains d'entre eux et de leurs représentants à des postes de responsabilité élevé.

---

<sup>2</sup> Alain Anselin, *L'émigration antillaise en France, la troisième île*, Editions Karthala 1990 Cette évolution est traduite dans les termes suivant par un des sociologues du sport. « Le sport a partie liée avec la société et la culture. C'est un poncif maintenant éculé que d'affirmer qu'il est en même temps le miroir de la société et un vecteur de sa transformation » Pierre Arnaud, *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, l'Harmattan 1994

<sup>3</sup> Détenteur du record de France de saut en longueur pendant vingt quatre ans (8 m 26).

<sup>4</sup> Au sens où l'on définit ce concept dans l'approche sociologique des politiques publiques Voir Muller P. *Les politiques publiques*, Paris, Puf 1990.

## A. L'athlétisme comme objet d'investissement symbolique

Le poids symbolique de l'athlétisme est révélé à la fois dans l'histoire de la discipline dans les départements d'outre-mer et dans le sens que les athlètes attribuent à leurs performances. Le sport sort des stades, le jeu est enjeu, la performance nourrit les stratégies d'identification collective.

« A la libération...l'athlétisme est loin d'avoir l'audience du football ou du cyclisme. Pourtant aujourd'hui cette activité est considérée comme emblématique du sport guadeloupéen<sup>5</sup> ». La remarque pourrait s'appliquer à la Martinique à la différence que le cyclisme n'y a jamais été un sport très développé comparé à la place qu'il occupe dans l'autre île.

L'irruption de l'athlétisme antillais date des années soixante. Avec le soutien des instances fédérales françaises et les performances exceptionnelles de certains athlètes, on assiste à une augmentation sensible du nombre de licenciés.<sup>6</sup>

C'est l'époque où les sprinters sont remarqués. En 1961, plusieurs antillais sont sélectionnés pour les jeux de la communauté à Abidjan.

C'est aussi la décennie Bambuck. Celui-ci bat le record de France du 100 mètres le 18 juin 1964, participe aux jeux olympique de Tokyo et devient co-recordman du monde de la spécialité le temps d'une demi-finale. Il est dès lors un des porte-drapeaux de l'athlétisme français et la fierté antillaise.

Cette double appartenance lui vaut de réactions ambivalentes de sa communauté d'origine.

A l'occasion d'une des rares rencontres Métropole-Guadeloupe qui se déroula le 10 octobre 1965 Bambuck fut comme un miroir pour les sociétés antillaises, balancées entre une appartenance juridique française sécurisante et des revendications de spécificités identitaires.

« Courant sous les couleurs de l'équipe de France, l'enfant du pays déchaîne des sentiments complexes. L'appartenance à l'ensemble national constitue une sorte de revanche, une reconnaissance bien tardive. Mais la victoire est interprétée comme celle d'un guadeloupéen sur l'ensemble de la communauté...le paradoxe du désir de fusion et d'affichage d'une

---

<sup>5</sup> Pour les aspects historiques du développement de l'athlétisme en Guadeloupe, nous nous référons à la thèse de Jacques Dumont, *Sport et assimilation, les enjeux du sport performant à la Guadeloupe, de la colonie au département (1914-1965)* décembre 1999 p.345.

<sup>6</sup> De 190 en 1961, on passe à 318 en 1962 d'après J Dumont op. cit ; p.349

différence y trouve sinon sa résolution, du moins un lieu d'expression. Le sport prétendument porteur de valeurs universelles n'épuise pas la faim d'identification culturelle<sup>7</sup>».

Le « référentiel antillais » puise donc dans une histoire où l'athlétisme est désormais une des principales disciplines sportives dans laquelle la communauté se reconnaît et est reconnue. Mais tout cela est rendu possible par les performances qui sont comme des défis relevés, une revanche contre la métropole. Cette idée est exprimée avec force par l'entraîneur antillais le plus titré de l'histoire de l'athlétisme.

« C'est suite à un défi, je venais d'arriver de métropole... je suis devenu cadre au Creps, j'ai sorti Bernard Lamitié, Jacques Rousseau. Lui aussi, Paris avait dit qu'aucun guadeloupéen ne passerait 8 mètres en Guadeloupe. J'ai démontré que les grands sorciers blancs, ma foi, qui venaient ici nous prêcher la bonne parole, eh bien, on n'en avait pas besoin, puisque j'ai sorti le premier athlète à plus de 8 mètres, Jacques Rousseau...les mauvaises langues ont dit que c'était un coup de chance, c'est comme ça qu'on est dans ce pays. En 1973, j'ai sorti le premier sprinter à avoir été sélectionné aux jeux olympiques, à 18 ans, il s'appelait Lucien Sainte-Rose<sup>8</sup> ».

A l'évidence, la victoire s'accompagne d'un discours oppositionnel dont la finalité première est de démontrer aux autorités la capacité locale de se hisser aux niveaux national et international. Le discours a également pour effet direct de construire la « communauté sportive antillaise ».

« J'ai sorti 9 athlètes qui sont allés aux jeux olympiques, plus de 35 champions de France, recordmen de France et d'Europe...Ce sont mes athlètes qui ont donné à la France la première médaille individuelle en sprint. Elle s'appelle Rose Aimée Bacoul aux championnats d'Europe à Athènes. La même équipe a donné à la France la première médaille en relais. Avant Athènes, la fédération française n'avait jamais eu de médaille, en fille, ni en individuel ni en relais...Ensuite, j'ai fait deux jeux olympiques Los Angeles et Séoul. Los Angeles, une particularité : le relais était composé de deux martiniquaises et de deux guadeloupéennes<sup>9</sup> ».

La performance est la mesure de la reconnaissance et de l'estime de soi.

Dès lors, elle autorise des attitudes contestataires et légitime un discours identitaire aux accents parfois essentialistes.

En 1966 Roger Bambuck aurait couru à Paris « avec son maillot marqué Guadeloupe<sup>10</sup>»

---

<sup>7</sup> J. Dumont p.349.

<sup>8</sup> Entretien avec Antoine Chérubin.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Rapporté par Antoine Chérubin in Entretien *op. cit.*

En 1972 lors des jeux de Munich, Jacques Rousseau est douloureusement partagé entre son appartenance à la communauté antillaise et ses obligations d'athlètes français de haut niveau. « Il fallait trouver un équilibre » selon ses propres termes. Il décide alors de coller symboliquement un morceau du maillot vert de l'équipe de Guadeloupe sur celui de l'équipe de France. « Je me posais des questions identitaires à vingt et un ans, je voulais être représentant des Antilles, de la Guadeloupe »<sup>11</sup> Le recordman du saut en longueur n'exclut pas d'avoir été influencé par les idées indépendantistes prônées à l'époque dans les milieux intellectuel et sportif. Il avoue avoir été également impressionné par l'image des noirs américains victorieux en 1968 à Mexico. Jeune athlète, il assistait dans les tribunes de la capitale mexicaine à la réaction des « Blacks » prenant à témoin le monde et levant un poing digne et contestataire face à l'Amérique raciste.

Supportant difficilement l'entre-deux que constitue à ses yeux la situation antillaise, il fait le choix, là encore symbolique, d'être français après les jeux de Munich.

En dépit du rôle qu'ils jouent, les athlètes ne sont pas les principaux initiateurs du « référentiel antillais », même si certains d'entre eux, par leur personnalité et la notoriété que leur confèrent leurs performances y contribuent. Jacques Rousseau, Bernard Lamitié, Lucien Sainte-Rose, Gilles Echevin, Emma Sulter, Herman Panzo, Herman Lomba en leur temps, et plus récemment Marie-Josée Percec symbolisent les ressources sportives et dans une large mesure la légitimation de ce référentiel.

Les médiateurs de l'« équipe des Antilles » sont dans le sérail décisionnel confortant ainsi l'intégration du groupe qui sans s'assimiler voit dans la défense des couleurs de la France une forme de reconnaissance.

## **B. Les médiateurs et les discours de l'identification**

Antoine Chérubin et Roger Bambuck ont été vraisemblablement les acteurs antillais les plus influents de l'athlétisme français. Leur cooptation jouant à la fois sur le contenu et la mise en œuvre du référentiel ainsi que sur l'organisation de la « communauté antillaise » au sein de l'équipe de France.

Le second a été secrétaire d'Etat chargé des sports après une carrière exemplaire d'athlète. Certes, comme on l'a vu, l'apport symbolique de Bambuck est antérieur à sa participation au gouvernement et doit être associé à l'histoire de l'athlétisme aux Antilles. Mais son statut de

---

<sup>11</sup> Rapporté par Jacques Rousseau dans un entretien qu'il nous a accordé le 2 mars 2004.

membre du gouvernement a permis d'améliorer la prise en charge des revendications antillaises. Ce statut a eu aussi un impact sur l'ensemble des Antillais et singulièrement sur les sportifs qui se savaient représentés par un des leurs.

Chérubin est un médiateur important dans la mesure où il a lui aussi occupé des positions importantes dans les instances décisionnelles, qu'il est porteur d'un discours et qu'il a pu mettre en œuvre une vision de l'athlétisme. « J'ai occupé tous les postes de la fédération d'athlétisme...J'ai d'abord été conseiller technique régional, conseiller inter régional, Martinique, Guadeloupe, Guyane. Ensuite, j'ai été premier entraîneur national antillais...j'ai été nommé directeur national adjoint, c'est à dire deuxième personnage de la fédération ».

Le discours est essentialiste et parfois territorialisé. Vous considérez vous comme un entraîneur antillais ou un entraîneur français ? A cette question Chérubin répond sans hésitation. « Je suis un guadeloupéen fier de l'être, viscéralement guadeloupéen, c'est la raison pour laquelle je revendique la paternité de tout ce qui se fait d'excellent parce qu'on a des qualités pour être excellents. Nous avons quelques travers, c'est sûr, mais le me considère comme un guadeloupéen, mais un guadeloupéen qui a été formé ».

Le secret du succès antillais serait moins dans des qualités intrinsèques que dans un métissage de techniques et la prise en compte de l'environnement des athlètes. L'entraîneur précise qu'il est lui même le produit de deux écoles, celle du père du sprint français Joseph Maigrot dont il fût l'élève et qui lui a « inculqué des notions techniques très élevées », celle des athlètes américains qu'il a eu la chance de côtoyer dans la base de Couvron et qui lui ont donné la condition physique. « J'ai fait un mélange de ces deux formations et ensuite adapté à la mentalité, au climat, à l'environnement de la Guadeloupe, ce qui adonné tous les grands résultats que vous connaissez <sup>12</sup> ». Parallèlement à l'approche communautaire, le propos se veut réaliste. Le succès découle avant tout de la performance « Avant d'être antillais, *you believe in yourself*, je crois en moi. Ce n'est pas parce que je suis guadeloupéen que je suis fort. Non, je suis d'abord moi. Donc, je m'entraîne pour être fort... ».

La performance amène la reconnaissance des autorités et la mise en œuvre de mesures qui vont conforter la communauté.

Une des illustrations de cette reconnaissance est la nomination d'athlètes à des postes de responsabilité. Des stages de l'équipe de France sont organisés aux Antilles. Une prime est offerte à tous ceux qui accèdent au podium. Un centre de perfectionnement est installé au Creps de Guadeloupe. Ces actions ont été initiées par le directeur national adjoint.

---

<sup>12</sup> Entretien avec Antoine Chérubin *op. cit.*

Aujourd'hui tout cela semble relevé du passé. Les Antillais estiment ne pas être reconnu à la mesure de ce qu'ils offrent à la nation française.

Certains d'entre eux ont obtenu des postes à la fédération. Mais sur place la promotion des cadres technique est limitée. Luc Piquionne l'entraîneur martiniquais de Eddy Delépine recordman junior de France du 100 mètres est amer. Le travail commencé par Chérubin et Lamitié s'essoufle. Il faut se battre avec la fédération pour obtenir un cadre antillais.<sup>13</sup> Ce sentiment n'est pas isolé.

« On a besoin de nous dans les matchs internationaux, dans les grands rendez-vous, mais dites moi, quelles sont les retombées qu'on a eues ? Pourquoi je suis le seul guadeloupéen à avoir... été DTN adjoint ?<sup>14</sup> » s'interroge celui qu'affectueusement tout le monde surnomme Toutoune.

En réalité l'élite antillaise elle aussi a changé. Elle ne fait plus du retour au pays le passage obligé d'une saison. Assiste-t-on alors à une déterritorialisation de la revendication identitaire antillaise ? Le territoire métropolitain n'est-il pas désormais l'assise matérielle d'une « identité négropolitaine » en construction qui se traduirait dans le sport comme dans d'autres secteurs par le dépassement d'une représentation généalogique de l'identité ou son instrumentalisation à des fins stratégiques ?

## **II. Identification collective et stratégies individuelles**

On n'a pas oublié les réactions du relais féminin français au dernier championnat du monde composé de trois guadeloupéennes et une martiniquaise dédiant leur victoire à la France. Patricia Girard ajoutant in extremis « aux Antilles, la Guadeloupe et la Martinique ». L'ambivalence est source de complexité. L'athlétisme antillais est à l'image des sociétés antillaises. Si l'identification collective semble dominante chez les premières générations, les stratégies individuelles n'en étaient pas pour autant absentes. Les nouvelles générations ont des comportements différents. Elles seraient plus individualistes et peu soucieuses de l'existence d'une communauté à une représentation généalogique de l'identité.

Une des nouvelles étoiles du sprint antillais nous a confié qu'il y a une solidarité entre athlètes qui se manifeste notamment par des conseils donnés aux plus jeunes par les plus

---

<sup>13</sup> Entretien avec Luc Piquionne, février 2004.

<sup>14</sup> Entretien avec Antoine Chérubin *op. cit.*



anciens. « Mais que c'est chacun pour soi <sup>15</sup> ». On est loin du discours d'avant les années quatre vingt dix qui faisaient de la solidarité un des principaux moteurs de la relation au sein de l'équipe nationale.

### **A. Ce que veut dire « être membre de l'équipe de France »**

L'idée de sélection prédétermine dans une certaine mesure les significations que les Antillais donnent à leur participation en équipe de France. Avant toute considération identitaire, il y a la satisfaction personnelle d'appartenir à une élite. Ce sentiment s'accompagne selon les générations d'identifications collectives plus ou moins affirmées. Il semble en effet que le rapport des individus avec leur communauté d'origine varie dans le temps et évolue au rythme des changements qui touchent la société en général et le sport en particulier. Dans cette évolution, il est difficile d'occulter le renforcement d'identités individuelles et la permanence de stratégies d'instrumentalisation des appartenances collectives.

A la question, que signifie pour vous « Etre membre de l'équipe de France », les motivations sont variables mais semblent dépendre davantage des classes d'âge et du statut de sportif de haut niveau que d'autres facteurs sociologiques. Les considérations personnelles et collectives sont indifféremment avancées par les athlètes interrogés, mais ce sont d'abord les considérations personnelles qui dominent. On aurait donc tort de croire qu'il y a eu un âge d'or de l'identification collective qui effaçait les identités individuelles.

L'ex recordman de France du saut en longueur associe l'appartenance à l'élite à une forte valorisation du sélectionné.

Pour un ancien recordman du 200 mètres, « il s'agit d'une réussite personnelle, cela signifie qu'on a atteint le niveau qu'il faut pour être reconnu ».

C'est « faire partie des meilleurs, avoir une place privilégiée » ajoute l'ex co-championne d'Europe et recordwoman de France du 4x100 mètres.

Etre membre de l'équipe de France , « c'est le but de tout athlète. C'est un rêve que l'on réalise car on côtoie les meilleurs. C'est aussi un honneur » renchérit un sprinter.

Une ancienne championne du 100 et du 200 mètres résume son point de vue dans les termes suivants : « des considérations essentiellement personnelles, le sport bien sûr, les voyages, les sorties, les rencontres, Parfois, j'assimilais tout cela à des vacances ».

L'identification collective n'est toutefois pas absente des propos des athlètes

---

<sup>15</sup> Entretien avec Eddy Delépine recordman de France junior du 100 m.

Elle est présentée principalement par des sportifs qui ont fait partie de l'élite entre les années soixante dix et quatre vingt dix: Trois espaces sont mis au jour : la collectivité d'origine, c'est-à-dire les Antilles (la Guadeloupe ou la Martinique est parfois spécifiée), la France et les Noirs

Le triple sauteur Bernard Lamitié ne se contente pas d'une référence à la Guadeloupe. Il nous parle d'une rue chargée de sens qui va influencer sa trajectoire et symboliser son attachement à sa collectivité.

Le point de départ nous dit-il est la rue Raspail qui a vu grandir trois champions, Bambuck, Cachemire et Lamitié. Apprendre qu'un copain est sélectionné pour les jeux olympiques est stimulant.

Etre en équipe de France c'est « Montrer aussi aux amis qu'au pays on peut être fier <sup>16</sup> ». «C'est très important pour un Antillais de Guadeloupe, de race noire » précise un sprinter ». C'est « Représenter un des plus grands pays européens ».

De ces trois espaces identitaires non exclusifs, la communauté d'origine est souvent le plus cité. La couleur est le référent le moins signifiant pour les athlètes interrogés.

Ce constat dément l'idée d'un « pouvoir noir <sup>17</sup> » comme le titrait, il y a quelques années un hebdomadaire africaniste. Si la présence des noirs est réelle en athlétisme, elle est loin d'être perçue comme un pouvoir par ceux qui sont censés le détenir et l'exercer.

Cette idée est corroborée par les réponses des athlètes qui utilisent parfois la couleur pour se distinguer des « métro » sans pour autant en faire le principal marqueur identitaire. Certains disent gagner d'abord pour les Antilles, ensuite pour les « Blacks » tout en étant « fiers d'être français, d'être reconnu par les Européens » D'autres avouent leur difficulté à classer dans un ordre ces différents espaces d'appartenance. Un athlète nous confie que son premier réflexe après des victoires antillaises est de retrouver ses amis et d'exprimer collectivement leur joie en en créole : « nou *limé difé si moun* » (nous les avons foudroyé). Pour lui l'objectif était clair : « aucun métro devant moi ». Tout en foudroyant ses adversaires et singulièrement les métropolitains (citoyens français blancs), il savourait sa joie d'être le meilleur des français.

L'identification à la communauté d'origine est manifeste et dominante, dans certaines circonstances, notamment dans des situations où l'Autre, qui pour les Antillais peut être le

---

<sup>16</sup> Entretien avec Bernard Lamitié, février 2004.

<sup>17</sup> *Athlétisme, Le pouvoir noir, Jeune Afrique* n°2016 31 Août au 6 septembre 1999.

métro, la fédération d'athlétisme ou les autorités politiques, est perçu comme source d'insatisfactions, de frustrations.

Ce déploiement d'identités est révélateur de la nature du processus d'identification. Il s'agit bien d'un construit dont les composantes sont agencées au gré des stratégies. On peut indifféremment passer de l'espace antillais à l'espace français et européen tout en affirmant être noir sans que les trois espaces soient présentés comme exclusifs l'un de l'autre.

Plus qu'un simple déploiement, il s'agit dans bien des cas d'un jeu d'identités par lequel l'individualité peut alimenter l'identification collective mais ou celle-ci peut être à son tour instrumentalisée par des stratégies individuelles

### **B. L'identification collective au service des identités individuelles**

Les Antillais ont-ils tendance à se regrouper ?

A l'unanimité les athlètes interrogés répondent oui. Les occasions de regroupement ne sont pas très variées mais sont conviviales et d'une grande densité ontologique. Les repas sont souvent cités comme moments privilégiés de rencontre et de célébration de l'antillanité. La langue créole est omniprésente. La conscience de la différence semble réelle et est assumée. Le groupe se construit par différenciation et dans une certaine mesure par opposition. « Ça les dérangeait. » nous a précisé un athlète.

Le stade et le réfectoire ne sont pas les seuls lieux de rencontre. Les sorties et les visites prolongent les échanges et confortent le sentiment d'appartenance à une communauté. La question est de savoir à quelle communauté on se réfère. S'agit-il de la communauté antillaise géographiquement située outre-mer, ou dans l'hexagone ou encore d'une communauté imaginée ?

Dans le premier cas de figure, une référence à la géographie s'accompagne de manifestations d'attachement qui ne sont pas seulement symboliques alors que dans le second cas de figure, l'imaginaire des individus, se passant de la géographie, crée le groupe avec les ingrédients nécessaires et disponibles, le plus souvent, à des fins stratégiques.

Même si l'identité est mobilisée, dans les deux cas, la différence observée est révélatrice de changements au sein des Antillais de l'équipe de France.

Plusieurs athlètes de la génération des années soixante dix et quatre vingt ont gardé un lien physique quasi permanent avec leur pays d'origine. Cela se manifeste d'abord par le maintien de l'adhésion ce certains d'entre eux à leur club antillais.

Par exemple, Lucien Sainte Rose est inscrit à l'inter atlas de la Martinique, puis s'inscrit au club métropolitain du Racing avant de revenir à l'Inter Atlas. Les Guadeloupéens Raymonde Naigre et Herman Lomba sont sociétaires du Sirocco de Guadeloupe tout en étant membres de l'équipe de France. Pour certains leur participation en équipe nationale est comme un séjour qui commence au mois de mai et se termine en septembre.

Si le sport de haut niveau impose que l'on se déplace et que l'on se rende en France pour participer aux meetings internationaux, plusieurs sportifs antillais de haut niveau s'entraînent au Creps de Guadeloupe. L'exercice leur paraît d'autant plus avantageux qu'ils disposent sur place en la personne d'Antoine Chérubin d'un des meilleurs entraîneurs de France et que les athlètes métropolitains et des délégations étrangères viennent, eux aussi, s'entraîner au pays.

L'importance de la référence au pays est résumée par Bernard Lamitié dans les termes suivants: « Chaque victoire était l'occasion de préciser d'ou je venais, idem pour Bambuck. Chaque année on se faisait un devoir de participer aux jeux de la Guadeloupe et au mémorial Marie Perrine (de la Martinique)<sup>18</sup> ».

Le sentiment d'appartenance est d'autant plus fort que les athlètes sont coupés de leurs racines. Cette solidarité est autant le produit du regard des autres que de la volonté d'entretenir des caractères communs dans un environnement différent, parfois hostile. A l'extérieur, ils s'entraînent souvent ensemble et multiplient les moments de convivialité. Les déclarations qui suivent en sont autant d'illustrations.

«Etre des filles noires dans l'équipe de France vous singularise ».

«Ensemble au petit déjeuner, au déjeuner. On chantait, on jouait de la musique en créole. Ça les dérangeait. Il y avait une très grande solidarité. On prenait rendez-vous le samedi chez l'un ou l'autre ».

« Les métro partaient chez eux. On allait en boîte ensemble. Nous étions une quinzaine dans les années soixante dix. Des athlètes d'origine antillaise nous ont rejoint ».

« Toujours sur la même table. On pouvait se parler en créole. On avait un problème on pouvait en parler et se donner des conseils».

« Nous étions des expatriés, nous parlions créole, nous allions les uns chez les autres ».

« C'était un groupe très solidaire, c'était de l'amateurisme et de l'amitié ».

---

<sup>18</sup> Entretien avec Bernard Lamitié *op. cit.*

« La solidarité remonte à l'ère Bambuck, on parlait toujours créole. Ce n'est pas du racisme. On était toujours ensemble à table et *nou té ka palé ti kréyol an nou* (nous parlions avec plaisir notre langue créole). Des français se mélangeaient à nous ».

Les rencontres informelles à table et en dehors du stade ainsi qu'une utilisation quasi systématique de l'idiome créole, distinctif, participent de la construction d'une sociabilité qui soude le groupe et concoure à son intégration. L'intensité des relations au sein du groupe et ses effets rappellent ce que disent Maurice Agulhon et Pierre Arnaud de la sociabilité des associations. « ...désir de participer à la vie sociale, d'affirmer son identité...d'exercer une force solidaire et sécurisante face aux pouvoirs publics (politique et administratif entre autres) et institutionnalisation d'un code relationnel...qui se révélera source de force, d'audience et de respectabilité »<sup>19</sup>

Pour Bernard Lamitié, il y avait plus que de la solidarité. « Rousseau est le parrain de mon fils » nous confie t-il. Autre illustration d'intégration horizontale de la communauté des sportifs antillais relatée par notre interlocuteur : « En 1976, on a voulu virer un athlète de l'équipe de France-ajoute t-il. C'était en Tchécoslovaquie, le groupe s'est réuni et après intervention de son porte-parole a obtenu sa réintégration ».

La mobilisation est souvent portée par une opposition dirigée contre les autorités. Dans l'exemple qui précède, les conditions minimales d'une protestation étaient réunies : un objectif commun et une commune identification des personnes tenues pour responsable de l'insatisfaction<sup>20</sup>.

Toutes les déclarations ci-dessus ainsi que celles qui suivent<sup>21</sup> sont des témoignages de l'expérience des Antillais des années soixante dix et des années quatre vingt. Elles révèlent un fort sentiment communautaire que ne partageraient pas les athlètes des années quatre vingt dix et deux mille.

Il semble bien qu'il y ait une rupture entre deux générations. Les anciens stigmatisent les jeunes et ne comprennent pas ceux « qui ne sont pas attachés à la terre natale mais aux gros sous ». « Ils s'enfoutent royalement, ils sont individualistes et égoïstes ». « Il y a des

---

<sup>19</sup> P Arnaud, « la sociabilité sportive, Jalons pour une histoire du mouvement sportif associatif » in P. Arnaud (sous la direction) *Les athlètes de la République*, Privat 1987 p. 359 voir aussi R Laporte *Sociabilité des pratiquants sportifs* in *l'Année sociologique* vol 52,n°2, 2002 pp. 371-387.

<sup>20</sup> Voir :A. Oberschall, *Une théorie sociologique de la mobilisation*, in P Birnbaum et P. Chazel, *Sociologie Politique*, textes A. Colin 1978 pp.231-241.

<sup>21</sup> Nous remercions Raymonde Naigre, Liliane Gaschet, Gilles Echevin, Herman Lomba, Lucien Sainte-Rose, Eddy Delépine.

différences avec ceux d'aujourd'hui, l'année dernière au Creps, ils sont passés sur nous sans nous saluer. Ils ne sont pas simples... jamais on n'aurait fait ça ! ». « Pécé, Aron, Hurtis sont l'arbre qui cache la forêt. Les autres sont dans la masse. A notre époque, nous étions les indiscutables meilleurs. Ils ont de la chance. Certains sont installés dans l'administration de l'équipe de France, la priorité n'est pas donnée à la performance ».

Antoine Chérubin lui aussi regrette ce qu'il appelle une perte de valeurs. « Il y a une perte des valeurs, il y a aussi disons, l'appât du gain. Faisons pas de bruit, profitons du système... on est égoïste, on pense à soi... ça s'est moche... Il faut que nous nous ressaisissions. Expliquez moi comment des athlètes antillais viennent en stage aux Antilles et ne courent pas dans les meetings antillais, ni en Martinique, ni en Guadeloupe. Ça ne s'est jamais fait de mon temps... puisque les meetings de la Guadeloupe et de la Martinique étaient le point de départ d'une saison. Alors que les Américains viennent faire des temps chez nous. Michael Johnson est venu deux fois à la Martinique, deux fois meilleures performances mondiales réalisées en Martinique. On a eu Lewis et huit champions olympiques en Guadeloupe qui faisaient les meilleures performances mondiales... et nos propres ressortissants s'entraînent ici, s'asseyent dans les tribunes et n'apportent pas leur contribution<sup>22</sup> ».

Ces propos ont autant plus d'intérêt qu'ils sont tenus par celui qui, par delà le geste technique de l'entraîneur a été le principal médiateur des politiques sportives dans l'athlétisme antillais. Sa conclusion est révélatrice des différences de représentations dans le temps. « Il y avait une force. Encore une fois, à part Marie-Josée Pécé et à part Flessel, quels sont les athlètes antillais de haut niveau qui ont revendiqué quelque chose pour leur pays. Quand vous allez en trouver trois ou quatre appelez moi !<sup>23</sup> ».

En réalité, cette rupture tient moins à une différence de génération qu'aux conditions dans lesquelles évoluent les sportifs de haut niveau.

Jacques Rousseau explique cette opposition avec réalisme « Aujourd'hui c'est différent, c'est l'argent que l'on gagne par la notoriété et la publicité qui prime. Avant on pouvait se faire radier. ça été le cas de Guy Drut. C'est moins la faute des athlètes que d'une évolution du système<sup>24</sup> ».

Bien que critiquée par les anciens, les comportements de la nouvelle génération ne se réduisent pas à des logiques égoïstes. Ils correspondent à une reconstruction qui n'exclue pas

---

<sup>22</sup> Entretien avec Antoine Chérubin *op. cit.*

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> Entretien avec Jacques Rousseau *op. cit.*

l'identification à une collectivité. En réalité, les différences portent moins sur les processus à l'œuvre que les ressources mobilisées. Pour les nouveaux, « la racine » n'a peut être pas la profondeur ni le sens que lui accordent les anciens. La nouvelle génération est antillaise parce qu'elle ne l'ignore pas et que son environnement le lui rappelle en permanence. Les Antillais de l'équipe de France ne constitue pas réellement une communauté et vraisemblablement ne le souhaite pas. Si cette représentation est encore vivace, elle résulte moins d'une démarche consciente que d'un travail de stigmatisation par les médias et l'environnement des athlètes qui comme en Grande-Bretagne, au Canada et aux Etats-Unis voient en eux d'abord des « Blacks ». « Les media français ont voulu nous singulariser, moi je me sentais martiniquaise » nous déclare une finaliste des jeux de Los Angeles.

Cette construction correspondrait à « la fabrication ...à partir d'éléments qui...s'inventent à partir du regard que les autres portent sur eux et qui souvent repose sur un seul trait différentiatif (religion, physique), une « sous culture » moderne<sup>25</sup> ».

En retour, les athlètes reçoivent individuellement les dividendes de leurs performances et leur image collective. Plus que jamais la communauté n'a de sens que par rapport aux fins qu'on lui assigne. La professionnalisation tend à déplacer les ressorts identificatoires de la communauté vers l'individu.

L'individualisme est d'autant plus prégnant aujourd'hui, que les idoles, médiatisées, sont interchangeable et vite « consommées »<sup>26</sup>. Ephémères mais rationnelles, elles cherchent à profiter des avantages à la fois de leur identification collective et de leur identité individuelle.

La communauté est un donc un construit résultant « plutôt des échanges entre acteurs et de la distinction que ceux-ci opèrent entre individus sur la base d'une certaine idée ethnique et de celle des autres qu'ils sont amenés à côtoyer... Il convient alors de reconnaître qu'il n'existe pas d' « identité » hors de l'usage qui en est fait : que n'existe pas de substrat culturel invariant qui définirait, hors de l'action sociale, l'essence d'un membre, d'un groupement humain particulier<sup>27</sup> ». L'évolution des Antillais dans l'équipe de France en est peut être une illustration.

---

<sup>25</sup> Roy O. *Ethnicité, bandes, et communautarisme*, *Esprit* « la France des banlieues » 1991, 37-47.

<sup>26</sup> S. Moscovici, *Réflexions à propos des représentations sportives* in AFIRSE Anthropologie du sport, perspective et critiques, Actes du colloque 19-20 avril 1991 p. 131-136 Voir aussi V. Chevalier et B. Dussart, *De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation* in *l'Année sociologique* vol 52, n°2 2002 p.459-476.

<sup>27</sup> Ogien A ; *Les usages de l'identité in Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situations en France*, Paris, éditions de l'Orstom pp138.